



Beyrouth (Liban)
28, 29 et 30 septembre 2016
« Construire la ville du vivre ensemble »



Les villes sont une des marques les plus originales, les plus visibles, les plus permanentes de la civilisation. Elles rassemblent des liens, des services, des espaces. Comme entités culturelles, géographiques, économiques, sociales, elles sont les creusets des communautés humaines qui y produisent, y échangent, et y consomment.

Les biens, les pratiques, les cultures ainsi rassemblées n'ont pas manqué d'attirer des populations, tout d'abord issues de leurs territoires, puis de plus en plus loin, qui espèrent trouver dans les cœurs urbains une vie meilleure. Les groupes, les familles se sont installés, agrégés. Ils ont occupé les quartiers, travaillé, ont organisé des fêtes et se sont reposés. Ils se sont fondus dans une même communauté de ville pour organiser leur vie quotidienne. Mais ce fonctionnement s'appuyait sur les capacités à accueillir les habitants, anciens et nouveaux, à produire les ressources nécessaires au vivre ensemble, enfin, à développer par l'éducation les conditions d'une entente pour un projet commun.

Or, le contexte a changé sous les effets de la globalisation : et nous semblons nous heurter à des difficultés nouvelles. Les liens se sont défaits ; les inégalités et les détresses sont plus vives et plus visibles. Les villes continuent de croître mais elles présentent les symptômes d'une crise du faire ensemble. Des questions se posent à nous : Que signifie aujourd'hui le « vivre ensemble » ? Quels sont les objectifs ? Comment envisager des propositions de solution ? Les villes peuvent-elles y participer et les maires ont-ils une responsabilité à exercer ? Quelles sont les conditions pour réussir ? Quels sont les moyens à réunir ?

L'assemblée générale de Beyrouth est l'occasion de poser ces quelques questions, et d'y répondre tant par des expériences que par des principes partagés. Car si les villes doivent prendre leur part à assurer les conditions d'un épanouissement commun, c'est en puisant dans les ressources locales et en tirant avantage des richesses promises par la diversité. Ce sont donc les ressources économiques mises directement au service des populations, la place occupée par les communautés et les moyens rassemblés qui permettront des formes renouvelées du développement humain. Les problèmes sont les exclusions, les inégalités, les manques de solidarité ; les réponses existent par la formation, l'activité économique, l'engagement des villes, et par l'éducation qui est la clé essentielle de la confiance et du dialogue.

Atelier 1

L'économie sociale et solidaire pour faire la ville et pour développer le vivre ensemble

Trop longtemps, nous avons retenu de l'économie un message simpliste : celui d'une division du travail sans cesse perpétuée, d'un commerce international toujours plus favorable, d'une ouverture sans condition des territoires et des marchés qui étaient les conditions indispensables pour le développement. Et la promesse de prospérité n'a pas été sans effet : à l'échelle du monde, la population a augmenté à mesure de l'amélioration des capacités de production (en particulier alimentaire), l'espérance de vie a progressé, la place des femmes, l'éducation, la santé, la liberté de l'information sont devenues des politiques primordiales... Et ce sont les villes, sur tous les continents, qui ont été les grandes actrices de cette évolution.

Mais elles en ont connu dans le même temps toutes les limites : les inégalités, les exclusions et les relégations, l'absence de travail malgré l'éducation, les pénuries de services, etc. La coexistence de situations de très grande richesse et d'extrême pauvreté est apparue comme un résultat fatal de la concurrence et de la recherche de profit. Or, nous sacrifions ainsi bien des énergies, bien des initiatives, bien des liens qui seraient indispensables pour apporter plus de bien-être dans nos territoires. Si le développement a besoin des échanges avec le monde, il lui est tout aussi nécessaire de permettre une vie quotidienne qui fonctionne hors de la concurrence internationale, par les circuits courts et les pratiques non lucratives. Et c'est à l'échelle locale, celle des villes et celle des maires, que les initiatives doivent sans doute se mener. Quelles politiques, quelles actions peuvent donc porter les maires pour favoriser un développement territorial qui accorde une place à tous les habitants ? Comment promouvoir des services pour le social et la solidarité ? Comment, à l'échelle locale, l'économie sociale et solidaire permet-elle de maintenir et de renouveler les solidarités ?

Table ronde n° 1 :

« Rôle des élus locaux dans le développement de l'ESS »

Table ronde n° 2 :

« L'ESS, outil de développement et de mieux vivre ensemble »

Atelier 2

Les communautés au service du vivre ensemble, expériences historiques, regards pratiques

Si les débats se font vifs dans nos pays sur la place des communautés (territoriales, économiques, sociales, ethniques, religieuses), c'est aussi parce que les contextes ont changé et que les échelles se sont mondialisées. Les moyens techniques nous permettent de circuler plus librement, les idées, les informations se diffusent uniformément et instantanément, mais dans le même temps, nous ne nous sommes pas préparés, ni adaptés, à ces transformations qui sont tout à la fois forces de progrès et d'inégalités. Par tradition, par sécurité, par confort, par méconnaissance, effets positifs et négatifs mêlés, nous continuons à nous appuyer sur des communautés de formes et d'objets bien divers pour organiser au quotidien le vivre ensemble. Et l'on demande à des communautés nationales, municipales, ethniques, religieuses de définir les institutions, de fixer les repères, d'inventer les voies nouvelles de dialogue, d'une part pour réconcilier nos aspirations contraires à rester soi tout en vivant avec les autres, d'autre part pour cueillir les fruits du progrès, sans sacrifier les cultures millénaires. Mais trop souvent, la démarche conduit vers un communautarisme et son système d'organisation qui favorise le repli sur soi.

C'est donc un vrai défi intellectuel et politique majeur qui s'ouvre à nous pour découvrir les termes d'un projet commun inclusif et garant de la dignité des individus. Comment pouvons-nous élaborer ce nouveau projet collectif, engagé vers l'amélioration des conditions de vie de tous, mais dans le respect des communautés, et dans l'enrichissement mutuel ? Comment les expériences des villes peuvent-elles aider à construire le cadre du vivre ensemble au XXI^e siècle ?

Table ronde n° 1 :

« La réconciliation, une démarche volontaire à accompagner »

Table ronde n° 2 :

« L'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants »

Atelier 3

Les financements participatifs dans la construction de la ville

Nous ne vivons pas dans des mondes étanches qui distingueraient ceux qui produisent et ceux qui consomment. Chaque individu, où qu'il soit, est simultanément l'un (le travailleur, l'entrepreneur, le médecin) et l'autre (l'habitant, le voyageur...). Or, emportés par les discours sur la compétition et le bénéfice à court terme, nous oublions trop souvent de reconnaître l'importance des infrastructures des villes, de leur cadre de vie et de leurs services collectifs parmi les ressources qui favorisent l'épanouissement d'un tissu économique actif. Il faut pourtant pourvoir à leur production et à leur entretien. Comment est-il possible de mobiliser les richesses produites, rassemblées et mises en circulation au cœur des villes ? Comment identifier ces ressources et les mettre au service d'un programme collectif ? Quelles sont les initiatives qui ont été menées dans des villes pour développer des financements participatifs ? Quels sont les apports des nouvelles technologies ? Il s'agit bien ici de redonner un nouveau sens à l'impôt, pour qu'il ne soit plus considéré comme le prélèvement inique d'une collectivité repue mais comme la contribution juste et consentie à un projet de service commun.

Table ronde n° 1 :

« Présentation et définition (crossfunding et évolution du microcrédit). Budgets participatifs »

Table ronde n° 2 :

« Expériences des collectivités qui ont fait appel à ces dispositions »